



**MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2013**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle du conseil municipal, au 22, rue de la Fabrique, ce 2 décembre 2013 à 20 heures.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

M. LE MAIRE	Denis Lévesque
MM LES CONSEILLERS :	Pierre Saillant Lauréat Jean Luc Forgues
MMES LES CONSEILLÈRES :	Kathleen Saint-Jean Karine Saint-Jean Colette Beaulieu

MME FRANCE BOUCHER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE EST ÉGALEMENT PRÉSENTE.

**1. Ouverture de la séance et constatation du quorum**

Le quorum étant respecté, monsieur le maire, Denis Lévesque, déclare la séance ouverte à 20 heures et souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour proposé :

1. Constatation du quorum, ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013
4. Approbation et autorisation des comptes à payer
5. Budget révisé
6. Autorisation de dépense pour le système téléphonique du bureau municipal
7. Augmentation salariale des employés municipaux, des pompiers et des élus
8. Contrat de conciergerie pour l'édifice municipal
9. Concession de la patinoire pour l'hiver 2013-2014
10. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal
11. Dépôt du registre des déclarations pour les dons, marques

- d'hospitalité ou autres avantages reçus des élus
12. Autorisation de faire une demande de participation à l'émission La Petite Séduction
  13. Adhésion à Ruralys
  14. Demande de substitution de travaux
  15. Axe à double vocation
  16. Correspondance
  17. Demandes d'appui financier
  18. Autres sujets
  19. Report de la séance extraordinaire du budget 2014
  20. Période de questions
  21. Levée de la séance

**181-2013**

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Pierre Saillant

**et résolu à l'unanimité que** l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013**

**182-2013**

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Lauréat Jean

**et résolu à l'unanimité que** le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013 soumis aux membres du Conseil soit adopté tel que lu.

**4. Approbation et autorisation de paiement des comptes à payer**

**183-2013**

**Il est proposé par** madame la conseillère Karine Saint-Jean

**et résolu à l'unanimité que** les membres du conseil municipal formant quorum approuvent les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2013, totalisant une somme de 153 767.29 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 30 novembre 2013, pour un total de 30 655.16 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

**5. Budget révisé**

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière, par ses fonctions, doit s'assurer de l'équilibre des différents postes budgétaires;

CONSIDÉRANT que dans l'année en cours, différentes activités ont modifié la structure du budget initialement approuvé;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à l'affectation juste de chacun des postes;

**184-2013**

**Il est proposé par** madame la conseillère Kathleen Saint-Jean

**et résolu à l'unanimité que** le conseil municipal accepte le transfert de budget présenté par madame France Boucher, secrétaire-trésorière. La liste sera annexée au procès-verbal.

**6. Autorisation de dépense pour le système téléphonique du bureau municipal**

CONSIDÉRANT que le système téléphonique est désuet et qu'il n'y a plus de pièces fabriquées pour ce modèle;

CONSIDÉRANT que le système de boîtes vocales vient d'être changé, car il n'était plus fonctionnel;

CONSIDÉRANT les invitations de gré à gré à soumissionner auprès de deux (2) fournisseurs;

CONSIDÉRANT le budget disponible en 2013;

**Il est proposé par** Madame la conseillère Colette Beaulieu

**185-2013**

**et résolu à l'unanimité que** le conseil municipal accepte la soumission d'Inter-Select du 29 octobre 2013 de 3992.25 \$ avant taxes pour le remplacement du système téléphonique du bureau municipal et autorise Mme France Boucher, directrice générale, à effectuer le paiement selon la soumission. Il est à noter que les nouveaux câbles seront facturés en plus de la soumission.

**7. Augmentation salariale des employés municipaux, des pompiers et des élus municipaux**

CONSIDÉRANT l'indice du prix à la consommation de Statistique Canada pour 2014;

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Pierre Saillant

**186-2013**

**et résolu à l'unanimité que** le conseil municipal procède à une augmentation salariale de l'ordre de 2 % pour tous les employés, les élus (es) et les pompiers pour l'année 2014.

**8. Contrat de conciergerie pour l'édifice municipal**

CONSIDÉRANT que la municipalité a besoin d'un service de conciergerie hebdomadairement;

CONSIDÉRANT que le contrat est fait pour une période de un an et renouvelable d'année en année;

CONSIDÉRANT que le contrat est payé en 12 versements égaux payables à chaque mardi suivant la séance du conseil municipal;

**187-2013**

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Luc Forgues

**et résolu à l'unanimité que** le conseil municipal autorise madame France Boucher, directrice générale, à signer le contrat de conciergerie avec madame Renelle Lavoie, valide pour une période de un (1) an du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014 et pour les mêmes conditions.

#### **9. Contrat pour la concession de la patinoire pour l'hiver 2013-2014**

CONSIDÉRANT les deux candidatures reçues pour la concession de la patinoire;

CONSIDÉRANT l'évaluation des deux candidatures;

**188-2013**

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Lauréat Jean

**et résolu à l'unanimité que** le conseil municipal octroie la concession de la patinoire pour l'hiver 2013-2014 à M. Steven Cloutier. L'entente de concession est ajoutée en annexe.

#### **10. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal**

L'obligation selon l'article 358 de la loi sur les élections et référendums municipaux de déposer dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, une mise à jour de cette déclaration.

La secrétaire-trésorière atteste avoir reçu la déclaration d'intérêts pécuniaires de tous les élus municipaux.

#### **11. Dépôt du registre des déclarations pour les dons, marques d'hospitalité ou autres avantages reçus des élus**

Afin de se conformer au règlement 232-2011 sur le Code d'éthique et de déontologie des élus, la directrice générale et secrétaire-trésorière fait le dépôt de la déclaration de dons, marque d'hospitalité ou autres avantages des éluEs, d'un montant supérieur à 200 \$.

#### **12. Autorisation de faire la demande de participation à l'émission « La Petite Séduction »**

CONSIDÉRANT qu'un comité est déjà en place;

CONSIDÉRANT que cette émission offre une belle visibilité;

CONSIDÉRANT que la mobilisation des bénévoles autour du projet est là;

**189-2013**

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Luc Forgues

**et résolu à l'unanimité que** le conseil autorise et supporte le comité dans la demande de présenter notre candidature pour participer à l'émission « La petite séduction ».

### **13. Adhésion à Ruralys**

CONSIDÉRANT que Ruralys est un centre d'expertise et d'animation qui offre aux communautés du Québec des services-conseils en patrimoine, le développement d'outils d'intervention, de sensibilisation et de la formation;

CONSIDÉRANT qu'il serait avantageux pour la municipalité de solliciter les services de cet organisme dans un futur rapproché;

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Lauréat Jean

**190-2013**

**et résolu à l'unanimité que** le conseil municipal autorise l'adhésion à Ruralys pour un montant de 70 \$.

### **14. Demande de substitution de travaux**

CONSIDÉRANT la subvention accordée par le ministre Sylvain Gaudreault en juillet dernier;

CONSIDÉRANT qu'il y a plus de 80 km de route à entretenir à Mont-Carmel;

CONSIDÉRANT que certains travaux devenaient plus urgents sur les rues de la Fabrique et de la Montagne;

**Il est proposé par** madame la conseillère Karine Saint-Jean

**191-2013**

**et résolu à l'unanimité que** le conseil municipal autorise madame France Boucher, directrice générale à faire une demande de substitution des travaux auprès de monsieur Sylvain Gaudreault, ministre des Transports, visant à retirer le Rang 4 et à ajouter les rues de la Fabrique et de la Montagne.

### **15. Demande de compensation supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation**

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE le passage fréquent des camions contribue à détériorer la Route 287;

ATTENDU QUE la Route 287 se qualifie dans le programme de compensation de l'axe à double vocation;

ATTENDU QUE la somme de compensation de ce programme est nécessaire pour assurer la sécurité des utilisateurs;

ATTENDU QUE le volume de bois récolté sur les terres publiques, susceptibles d'être transporter sur la Route 287 convertis de mètres cubes à voyage, représente plus de 1000 voyages;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année en cours.

Nom du chemin sollicité	Longueur compenser (km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés par année
287	32.84	Bois	826.7
Bois sciage Lafontaine			Non connu
Réal Dumont			Non connu

**192-2013**

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Pierre Saillant

**et résolu à l'unanimité que** la Municipalité de Mont-Carmel demande au ministère des Transports le renouvellement de la compensation supplémentaire pour l'entretien de la route 287 à double vocation.

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à monsieur Gilles Julien, directeur régional du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire et à monsieur Norbert Morin, député de la Côte-du-Sud.

#### **16. Correspondance**

#### **17. Demande d'appui financier :**

- Escadron 761, région du Kamouraska
- Fondation du Cégep de La Pocatière
- Projet IMPACT
- Musée François-Pilote

**193-2013**

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Luc Forgues

**et résolu à l'unanimité que** le conseil municipal verse les montants suivants :

- **25 \$** à Escadron 761, dans le cadre de leur campagne de souscription annuelle, afin de continuer à offrir des activités parascolaires à nos adolescents;

- **244 \$** à Fondation du Cégep de La Pocatière pour leur campagne de financement annuelle;
- **150 \$** à Projet Impact de la Sureté du Québec, poste de la MRC de Kamouraska

#### 18. Autres sujets :

Suivi de la rencontre sur l'oléoduc par monsieur Denis Lévesque, maire.

Vendredi dernier le 29 novembre, madame France Boucher et moi-même, nous nous sommes rendus à une rencontre demandée par la compagnie Trans Canada. Depuis quelques semaines, on entend parler de la possibilité que le port de mer Gros-Cacouna devienne une destination pour le projet d'oléoduc pour l'exportation via les bateaux de pétrole. On pourrait supposer que, si c'est le cas, le tracé initialement présenté serait modifié. Nos appréhensions se sont avérées juste.

En effet, le nouveau parcours envisagé par la compagnie passe à la hauteur de la ligne de hautes tensions d'Hydro-Québec donc entre le 5e Rang et la rivière Kamouraska notre source d'eau potable, à environ 600 mètres du périmètre urbain, 250 mètres du 5e Rang et 700 mètres de l'usine de traitement d'eau potable. Au surplus, le pipeline se rapproche à quelques mètres de la rivière, en amont de celle-ci. Il va sans dire que le projet initial, sans être parfait, avait l'avantage d'être beaucoup plus éloigné, diminuant ainsi les risques à la population et aux sources d'eau potable.

Vous comprendrez qu'à la rencontre, je me suis opposée à ce tracé. À la prochaine réunion de la MRC, nous discuterons de la position à prendre, mais disons que plusieurs maires présents ne sont pas satisfaits du projet présenté.

Je vous tiendrai informé des développements qui suivront et je solliciterai votre appui si nécessaire.

#### 19. Report de la séance extraordinaire du budget 2014

CONSIDÉRANT que l'année 2013 est une année d'élections;

CONSIDÉRANT que le nouveau conseil peut, selon le directeur général des élections, reporter l'adoption du budget 2014 jusqu'au 31 janvier 2014;

**Il est proposé par** madame la conseillère Kathleen Saint-Jean

**194-2013**

**et résolu à l'unanimité que** le conseil municipal déplace la séance spéciale du budget municipal 2014 au lundi 13 janvier 2014 à 19 h 30.

## 20. Période de questions

De 21 h 05 à 21 h 05.

## 21. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Lauréat Jean

**195-2013**

**et résolu à l'unanimité que** la séance soit close. Il est 21 h 06.

---

Monsieur Denis Lévesque  
Maire

---

Madame France Boucher  
Directrice générale

Le maire, en signant le présent procès-verbal, reconnaît avoir signé toutes les résolutions.